

Procès Verbal de la séance
du Conseil d'Administration
du 5 avril 2018

Date : **5 AVRIL 2018** Heure de début : 17 h 30 heure de fin : 20 h 15

Présidence : M. PICARD

Secrétariat : Mme BROCHARD-CASTEX

Membres excusés : M. CARLES
 Mme PANTALEON
 Mme LE ROCH
 M. RAPHAEL

Membres excusés remplacés : Mme CRESSON remplacée par Mme PEREZ
 Mme CHATAL remplacée par Mme SURAUD

Membres absents : M. DAVID
 Mme HILLAIRET
 Mme DOUGUET

Membre Invité : Mme CROZET – Agent comptable

Nombre de membres présents : 19

Quorum : 12

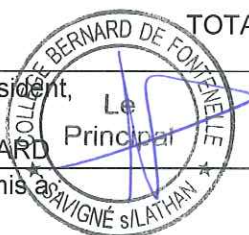
Ordre du Jour

N° et nature des questions traitées	Nombre de feuillets	Réservé à l'administration
I – Conseil d'Administration	2	
II – Gestion financière	5	
III – Structures	1	
IV – Fonctionnement de l'établissement	3	
V – Questions diverses	1	
TOTAL DES FEUILLETS	12	

Le Président,

P. PICARD

Transmis à :



La Secrétaire,

M. BROCHARD-CASTEX

le 13 avril 2018

- Monsieur l'Inspecteur d'Académie - Directeur Académique des services départementaux de l'Education Nationale
- Monsieur le Président du Conseil Départemental d'Indre et Loire

Le Chef d'Etablissement

P. PICARD



Compte-rendu des questions traitées dans le chapitre : I - CONSEIL D'ADMINISTRATION	Réservé à l'administration destinataire
<p>Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 17 h 30.</p> <p>M. Bouchenard avertit les administrateurs qu'il est d'astreinte et susceptible de quitter le conseil d'Administration en cours de réunion.</p> <p>M. PICARD précise que le secrétariat de cette séance sera assuré par Mme BROCHARD-CASTEX.</p> <p>1.1 : <u>Vote de l'ordre du jour</u></p> <p>M. PICARD demande l'ajout de trois points à l'ordre du jour :</p> <p>2.4 – DBM 2.5 – Don du FSE suite à la vente de gâteau bio dans le cadre de l'Agenda 21 4.6 - Formation numérique du GRETA de Tours</p> <p>Résultat du vote à l'unanimité</p> <p>1.2 <u>Adoption du compte-rendu du CA du 30.01.2018</u></p> <p>Le compte-rendu a été mis à disposition sur l'ENT, comme cela avait été décidé précédemment, en précisant qu'il est en attente d'approbation.</p> <p>Résultat du vote : une abstention.</p>	

Compte-rendu des questions traitées dans le chapitre : II - GESTION FINANCIERE	Réservé à l'administration destinataire
<p>2.1 - <u>Compte financier</u></p> <p>M Picard introduit le compte financier en précisant qu'il se divise en deux parties : le rapport de gestion de l'ordonnateur, dont l'objectif est d'explicitier la différence entre le budget prévisionnel et le budget réalisé ; puis dans un deuxième temps, l'analyse financière.</p> <p>L'exercice budgétaire dont on fait le compte financier ce soir a débuté en novembre 2016 quand le budget a été présenté au Conseil d'Administration.</p> <p>M. Picard rappelle d'abord les effectifs, stables en ce qui concerne les élèves, en augmentation pour les personnels, de la structure. Il rappelle également les biens, les surfaces et les salles de l'établissement. Tous ces éléments ont une incidence sur le budget. Le budget est encore à mettre en relation avec la politique d'établissement (soit, pour l'exercice 2017, la contractualisation précédente).</p> <p>M. Picard fait lecture du rapport de gestion. Il explique notamment que le résultat négatif de la ligne AP (-5067€) est lié en grande partie (pour 3000€) à la part accompagnateurs des voyages. En ce qui concerne les locations et transports en EPS, notre collège est expérimental et gère lui-même un budget attribué par le Conseil Départemental au lieu de transmettre les factures.</p> <p>M. Picard fait un appel à projet auprès des équipes enseignantes pour des investissements (achats importants, qui peuvent être supérieurs à 800€ HT). Il propose que les équipes disciplinaires fassent remonter leurs projets, qui seront examinés au prochain conseil pédagogique, puis votés au prochain CA. Il évoque entre autre les mallettes de baladodiffusion, utilisées par les équipes de langues vivantes. Mme Durand demande si les séries de livres de français peuvent entrer dans cet appel à projet, M. Picard lui répond positivement.</p> <p>La ligne Vie de l'élève était jusqu'à présent uniquement composée par les différents fonds sociaux. Il y a une grosse différence entre le budget prévisionnel et le budget réalisé à cause des reliquats des années antérieures. Cette année, le reliquat « Accompagnement éducatif » a été versé sur la ligne CESC.</p> <p>M. Picard rappelle l'existence des fonds sociaux, sous-utilisés dans notre établissement. Il appelle les parents à relayer cette information. Ces fonds sociaux peuvent concerner les voyages et la demi-pension, mais également du matériel scolaire, des achats importants comme une paire de lunettes. M Mallet demande à ce que la procédure soit rappelée : il s'agit d'un dossier, à demander auprès de Mme Gaudin qui peut être rempli avec l'aide de M. Thirard, assistant social, qui sera ensuite déposé à Mme Gaudin. La demande a été simplifiée au maximum.</p> <p>La commission des fonds sociaux a attribué une grande part des reliquats des fonds sociaux d'état en janvier. La ligne est actuellement à 38€. L'objectif était d'utiliser en priorité ces fonds, afin que la dotation soit reconduite par l'état. L'objectif est naturellement l'accompagnement des familles.</p>	

Compte-rendu des questions traitées dans le chapitre : II - GESTION FINANCIERE	Réservé à l'administration destinataire
<p>Mme Quinet insiste sur le fait que l'étude des dossiers de fonds sociaux se fait à partir des revenus et charges actuelles, alors que les dossiers de bourses se réfèrent aux revenus n- 1 et appliquent un barème national et fixe. Les familles non-boursières peuvent déposer des demandes, et recevoir des aides. Il s'agit d'une attribution en commission, en fonction d'un contexte donné (qui peut être lié à des difficultés passagères d'une famille) et du nombre des demandes déposées. M. Duthier demande s'il y a des critères de revenus. Mme Gaudin répond que oui, ces critères sont pris en compte pour hiérarchiser les demandes, mais que toutes les familles peuvent être aidées.</p> <p>Mme Batut suggère que le collège, qui connaît les familles boursières, communique directement auprès de ces familles pour les inviter fortement à remplir une demande.</p> <p>Sur le chapitre ALO se pose la question de la consommation de papier, en forte hausse sur les 3 derniers exercices (+1000€ par an). Cette augmentation est étonnante, alors que des manuels récents et numériques ont été achetés, alors que chaque salle de classe est équipée de vidéo-projecteurs. Ce thème sera à l'ordre du jour du prochain conseil pédagogique. Mme Suraud s'étonne que les élèves doivent parfois préparer un travail au format numérique, mais l'imprimer pour le rendre. Des solutions existent en effet pour annoter, corriger des documents électroniques. Mme Batut demande si les enseignants sont tous équipés d'ordinateurs professionnels compatibles : c'est le cas au sein du collège, mais pas à leur domicile.</p> <p>Mme Suraud s'étonne de voir dans la viabilisation du chauffage au fuel, ce qui lui semble en contradiction avec le projet d'Agenda 21. Mme Chaigneau répond que Savigné est l'un des derniers collèges chauffés au fuel, mais qu'aucun changement du système de chauffage n'est prévu. En revanche, dans le cadre du projet de restructuration, un système mixte pourra être installé.</p> <p>Mme Durand demande où en est le problème du lave-vaisselle de la restauration, souvent en panne. Mme Gaudin confirme que les pannes ont été nombreuses, car le lave-vaisselle est prévu pour 250 couverts, alors qu'on en sert tous les jours près de 400. On attend une décision du Conseil Départemental à ce sujet.</p> <p>M. Picard propose, au vu des excédents dégagés par le service de restauration, d'augmenter non pas les quantités servies, suffisantes, mais la qualité des produits en s'approvisionnant de préférences de denrées locales et biologique en lien avec la politique de l'Agenda 21 du collège. Le cuisiner est lui-même en demande de cela. De son côté, le Conseil Départemental peut accompagner les établissements dans cette démarche d'approvisionnement local ou biologique. M Duthier demande confirmation que local signifie bien circuit court. Mme Gaudin répond qu'il existe plusieurs degrés de local, de la commune au pays, en passant par la région.</p> <p>M. Picard rappelle son introduction, à savoir que le budget est vraiment lié à nos choix d'établissement. Il souhaite également investir pour faciliter le quotidien des agents.</p> <p>Mme Chaigneau intervient pour donner les résultats de l'étude sur la sectorisation, menée par un cabinet neutre. Les conclusions sont de laisser les choses telles qu'elles sont, ce qui conduit à la nécessité d'une restructuration du collège de Savigné. Le PPI sera voté en juin, et Savigné est prioritaire pour y entrer.</p>	

Compte-rendu des questions traitées dans le chapitre : II - GESTION FINANCIERE	Réservé à l'administration destinataire
<p>Mme Crozet, agent comptable, prend ensuite la parole pour l'analyse financière, dont l'objectif est de connaître la santé financière du collège. Elle constate que la situation est excellente en ce qui concerne le recouvrement, puisque le taux est de 98,50%. M. Picard rappelle que le recours aux huissiers se fait vraiment en tout dernier recours, après de fortes incitations à solliciter les fonds sociaux. Mme Crozet appuie cela, en ajoutant que, si le recours aux huissiers ne donne rien, le collège se trouve contraint de payer également ces frais.</p> <p>Le service général est excédentaire de 6233,12€, le service restauration de 10 255,71€, soit un total de 16 488,83€, auxquels il faut ajouter les 452,08€ d'amortissement.</p> <p>Mme Crozet présente l'indicateur des « Jours fonds de roulement ». Le nôtre est aujourd'hui supérieur à 90 jours. Cet indicateur a une incidence sur les dotations du Conseil Départemental, qui favorise les établissements en difficulté en diminuant les dotations des établissements qui ont des jours fonds de roulement supérieurs à 90 jours. Ce bon indicateur nous invite à investir et à utiliser nos fonds de roulement.</p> <p>Résultat du vote : adopté à l'unanimité.</p>	
<p>Résultat du vote : Votants : 19 Exprimés : 19 Abstentions : 00 Pour : 19 Contre : 00</p>	
<p>Affectation du résultat de + 16 477, 83 € sur le compte de réserve unique 10681</p> <p>Résultat du vote : adopté à l'unanimité.</p>	
<p>Résultat du vote : Votants : 19 Exprimés : 19 Abstentions : 00 Pour : 19 Contre : 00</p>	
<p>19h17 : départ de M Bouchenard et de Mme Crozet</p> <p>2.2 : Tarifs prestations et services</p> <p>Mme Gaudin présente les tarifs pour les produits vendus aux élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le carnet de correspondance est à 3€, - la carte d'identité scolaire à 1€. <p>Elle fait ensuite lecture des tarifs pour le remplacement du matériel de restauration endommagé.</p> <p>Mme Batut demande si ces tarifs ne concernent que les dégradations volontairement causées par les élèves, ce qui lui est confirmé.</p> <p>M Duthier soulève le problème du format de la carte d'identité scolaire, trop grand pour être rangé correctement dans une poche d'élève, et ce qui endommage donc facilement la carte.</p> <p>Résultat du vote : adopté à l'unanimité</p>	
<p>Résultat du vote : Votants : 18 Exprimés : 18 Abstentions : 00 Pour : 18 Contre : 00</p>	

Compte-rendu des questions traitées dans le chapitre : II - GESTION FINANCIERE	Réservé à l'administration destinataire
<p>2.3 – Contrats et conventions</p> <p><u>Convention avec l'association France ADOT</u></p> <p>Le 17 avril 2017 l'association France ADOT interviendra auprès des élèves de 3^e pour présenter le don d'organes. Cette intervention d'un membre de l'association et d'une personne greffée coûte 36,00 € pour le défraiement des intervenants.</p> <p>Adopté à l'unanimité</p>	
<p>Résultat du vote : Votants : 18 Exprimés : 18 Abstentions : 00 Pour : 18 Contre : 00</p>	
<p><u>Convention avec le lycée Jean ZAY à Orléans</u></p> <p>Mme Gaudin traitait jusqu'à présent les paies et bulletins de salaires des contrats en CUI. Il lui est désormais demandé par l'agent comptable d'externaliser cela au lycée Jean Zay d'Orléans, établissement mutualisateur.</p>	
<p>Résultat du vote : Votants : 18 Exprimés : 18 Abstentions : 01 Pour : 17 Contre : 00</p>	
<p><u>Convention avec le Temps Machine et le Petit Fauchoux</u></p> <p>Le projet « Des étoiles plein les oreilles » a concerné la classe de 5^{ème} 5 qui a visité les salles du Petit Fauchoux puis du Temps Machine, et a pu assister à un concert au collège. Ce projet est mené par les professeurs de SVT et d'éducation musicale. Les déplacements ont été pris en charge par les salles de spectacle, mais il reste 200€ à notre charge pour la rémunération des musiciens.</p> <p>Adopté à l'unanimité</p>	
<p>Résultat du vote : Votants : 18 Exprimés : 18 Abstentions : 00 Pour : 18 Contre : 00</p>	
<p><u>Convention avec la FOL37</u></p> <p>Du 8 au 18 juin, le collège accueillera l'exposition « 13-18, questions de justice », laquelle est mise à disposition par la FOL37. Dans le cadre du CESC et des programmes d'EMC, les 4^e travailleront sur la loi et la justice des mineurs, notamment en accueillant une avocate.</p> <p>Adopté à l'unanimité</p>	
<p>Résultat du vote : Votants : 18 Exprimés : 18 Abstentions : 00 Pour : 18 Contre : 00</p>	

Compte-rendu des questions traitées dans le chapitre : II - GESTION FINANCIERE	Réservé à l'administration destinataire
<p>2.4 – DBM</p> <p>Mme Gaudin propose un prélèvement sur fonds de roulement de 8 300€. 4000€ seront versés au chapitre AP pour l'achat de visualiseurs et pour anticiper l'appel à projet proposé par M. Picard. 2000 € seront portés au chapitre Vie de l'élève pour divers projets portés par le CVC, le CESC ou l'Agenda 21. 2300€ seront versés sur le chapitre Restauration pour l'achat de divers matériels de cuisine.</p> <p>Cette DBM pourra être complétée, en fonction des projets d'investissement proposés par les professeurs, par une autre DBM. Mme Labrosse demande combien il faudrait prélever pour descendre sous le seuil des 90 jours de besoin fonds de roulement. Mme Gaudin ne peut pas répondre car ce chiffre évolue chaque jour.</p> <p>Mme Chaigneau explique cette règle par le fait que certains collèges ont de très importants fonds de roulement, alors que le département prend en charge uniquement le fonctionnement de l'établissement.</p> <p>M. Picard s'étonne que les fonds de roulement soient si élevés à Savigné, se demande si l'équipe ne s'est pas privée d'investissement en prévision de la restructuration annoncée. M. Duthier apporte un autre élément de réponse, à savoir les mutations successives et rapides ces dernières années au poste de principal. Mme Gaudin ajoute que les dotations récentes de matériel informatique, très utilisées, ont pu donner envie aux enseignants d'en avoir davantage. Mme Brochard-Castex rappelle, elle, qu'il y a plusieurs années, les dotations étaient très faibles, que les élus enseignants avaient même refusé de voter le budget et sollicité des audiences auprès de la Direction académique et du Conseil départemental pour évoquer la situation de Savigné. Mme Labrosse confirme qu'il y a quelques années, les budgets étaient insuffisants pour les achats, et que les enseignants avaient pris l'habitude de ne rien demander</p> <p>Adopté à l'unanimité</p>	
<p>Résultat du vote : Votants : 18 Exprimés : 18 Abstentions : 00 Pour : 18 Contre : 00</p>	
<p>2.5 - Don du FSE</p> <p>Une vente de gâteaux bio a eu lieu il y a 15 jours, à l'initiative de l'Agenda 21. Une exposition réalisée par les élèves sur le thème de l'obsolescence programmée était affichée en parallèle. Cette vente a rapporté 113,10€ dont le FSE souhaite faire au don au collège, au profit de la ligne Agenda 21</p> <p>Adopté à l'unanimité</p>	
<p>Résultat du vote : Votants : 18 Exprimés : 18 Abstentions : 00 Pour : 18 Contre : 00</p>	

Compte-rendu des questions traitées dans le chapitre : III - STRUCTURE	Réservé à l'administration destinataire
<p>3.5 – Modification de la répartition des IMP (pour avis)</p> <p>M. Picard propose de basculer 0,25 IMP de la ligne « Coordination des services civiques » vers la ligne « Coordination actions internationales ».</p> <p>Les élus enseignants n'ont eu aucune remarque des enseignants à ce sujet.</p> <p>Avis favorable</p>	

Compte-rendu des questions traitées dans le chapitre : IV – FONCTIONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT	Réservé à l'administration destinataire
<p>4.1 – Contractualisation 2018-2022 : point d'étape</p> <p>M. Picard fait le point sur la contractualisation. Le 14 février a eu lieu une concertation impliquant tous les personnels (enseignants, administratifs, agents, personnels de vie scolaire, services civiques).</p> <p>M. Picard et 4 enseignants seront reçus par le Directeur Académique le 09 avril 2018 pour des échanges. Nous aurons un retour sur le travail proposé, des conseils pour le faire évoluer. Il sera ensuite modifié en fonction puis validé par la rectrice, et enfin voté au Conseil d'Administration de juin 2018. Le projet d'établissement suivra.</p> <p>4.2 - Charte Agenda 21</p> <p>Le projet Agenda 21 suit son cours. Hier une dizaine d'élèves étaient présents au potager, malgré la pluie.</p> <p>Le projet de soirée film-débat, prévu le 17 mai en partenariat avec l'association Ambidoc, est en cours de négociation, notamment au sujet du montant du devis. Mme Chaigneau se propose d'intercéder pour faire baisser le tarif, ce que M. Picard accepte en la remerciant.</p> <p>Le groupe a travaillé sur une charte, qui sera insérée dans le carnet de correspondance. Elle est présentée au Conseil d'Administration pour approbation. Mme Labrosse demande si elle peut également être affichée dans les salles de classe, ce qui est tout à fait possible.</p> <p>Mme Bardet regrette des erreurs de tri au collège, notamment des mouchoirs retrouvés dans les poubelles de recyclage de papier. M Mallet répond que le tri sera un des axes de travail du groupe pour le 3^e trimestre.</p> <p>Au sujet de la charte, Mme Quinet demande s'il faut y faire figurer la soirée, alors qu'elle n'est pas encore confirmée. Mme Brochard-Castex et M. Mallet répondent que si ce projet n'a pas lieu, un autre pourra être proposé. M. Picard ajoute que le but de cette charte est aussi de pérenniser les actions et projets.</p> <p>Mme Labrosse demande si du recyclage est prévu à la cantine. Mme Gaudin répond que cela a été évoqué lors du 2^e comité de pilotage Agenda 21, dans un premier temps en ce qui concerne les épluchures en cuisine pour du compostage.</p> <p>Mme Suraud signale que les entreprises privées sont contraintes au recyclage depuis janvier, et demande si c'est également le cas des établissements scolaires. M. Picard répond que non, nous n'y sommes pas contraints, mais que nous nous y engageons volontairement. M. Mallet demande quelle forme prend cette contrainte dans les entreprises. Mme Suraud répond que des contrôles peuvent être effectués.</p> <p>Mme Suraud propose une action autour du gaspillage à la demi-pension, et plus précisément du pain.</p> <p>M Duthier demande si des indicateurs sont prévus. M. Mallet acquiesce, car la dimension diagnostic est prise en compte. Sur le projet « 1° de moins », actuellement en cours, des comparatifs à l'aide des factures sont prévus.</p>	

Compte-rendu des questions traitées dans le chapitre : IV – FONCTIONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT	Réservé à l'administration destinataire
<p>Mme Chaigneau demande où en est le projet de poulailler. M Picard répond qu'il n'aura pas lieu, à cause des contraintes liées au gardiennage des poules l'été. Le projet a été remplacé, pour le versant scientifique, par un autre projet autour de l'œuf ; et pour le versant développement durable, par la butte de permaculture.</p> <p>A ce sujet, M. Picard informe le conseil d'administration de la réponse qu'il a reçue du service juridique : l'utilisation, en demi-pension, et le don des produits issus du potager est possible. Cela concernera dans un premier temps des herbes aromatiques.</p> <p>Résultat du vote : adopté à l'unanimité</p>	
<p>Résultat du vote : Votants : 18 Exprimés : 18 Abstentions : 00 Pour : 18 Contre : 00</p>	
<p>4.3 – Sorties et voyages pédagogiques</p> <p><u>Bilan du voyage au ski de janvier</u></p> <p>Mme Gaudin fait d'abord le bilan du séjour au ski. Tout s'est bien passé pour les élèves et accompagnateurs. Le séjour concernait 48 élèves et 5 accompagnateurs.</p> <p>Mme Gaudin fait le bilan des dépenses, recettes. Un trop perçu est dégagé par le fait des soucis d'hébergement : le groupe n'a pas été accueilli à temps, les chambres étaient sales, l'eau chaude n'était pas en quantité suffisante. Mme Gaudin a donc demandé une remise au prestataire, ce qui a été accordé à hauteur d'une journée de ski. 13,86€ seront donc reversés aux familles.</p>	
<p><u>Voyage à Paris des 18 et 19 octobre 2018</u></p> <p>Mme Gaudin présente ensuite un projet de séjour à Paris en octobre 2018. M. Picard insiste sur le fait de voter le principe de ce voyage tôt, pour pouvoir réserver les prestations et obtenir ce que l'on veut.</p> <p>Ce voyage concernerait 49 élèves de 4^e et 3^e et 4 accompagnateurs. Le groupe partirait sur 2 jours, avec une nuitée à Paris intra-muros. Le premier jour le groupe visitera le Musée du quai Branly et y fera un atelier, puis une visite guidée du Louvre et un atelier sont prévus. Le lendemain, il y aura un atelier sur le son des cloches à la cathédrale Notre Dame, puis une promenade dans les passages couverts.</p> <p>La participation maximum des familles est de 115€. Le budget est en augmentation par rapport au séjour de l'an dernier, à cause des frais de stationnement à Paris. Le groupe sera logé dans le XIII^e, le car stationnera hors Paris. Le car rejoindra les élèves à Paris pour les déplacements pour éviter les trajets en métro.</p> <p>Résultat du vote : adopté à l'unanimité</p>	
<p>Résultat du vote : Votants : 18 Exprimés : 18 Abstentions : 00 Pour : 18 Contre : 00</p>	

Compte-rendu des questions traitées dans le chapitre : IV – FONCTIONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT	Réservé à l'administration destinataire
<p>4.4 Présentation de la grille d'évaluation de l'épreuve orale du DNB 2018 <i>20h05 : départ de M Mallet</i></p> <p>M. Picard distribue la grille établie. Mme Batut demande si elle sera mise en ligne. M. Picard répond positivement, même si cette grille sera aussi donnée aux élèves.</p> <p>Résultat du vote : adopté à l'unanimité.</p>	
<p>Résultat du vote : Votants : 17 Exprimés : 17 Abstentions : 00 Pour : 17 Contre : 00</p>	
<p>4.5 DUERP : plan de prévention annuel</p> <p>Le DUERP et le Plan de prévention annuel ont été présentés en Commission d'hygiène et de sécurité. Le problème reste toujours celui lié à l'exiguïté des locaux et au stockage en hauteur.</p> <p>Mme Suraud demande s'il n'est pas possible de numériser les archives. Mme Gaudin répond que non, qu'elle est contrainte par les textes à l'archivage papier.</p> <p>Le DUERP contenait 3 items l'année dernière : le problème du stockage en hauteur, la présence de produits dangereux en sciences, la restructuration de l'établissement. Pour la nouvelle version, l'item lié aux produits dangereux disparaît grâce au travail d'étiquetage mené par l'équipe de sciences.</p> <p>Résultat du vote : adopté à l'unanimité</p>	
<p>Résultat du vote : Votants : 17 Exprimés : 17 Abstentions : 00 Pour : 17 Contre : 00</p>	
<p>4.6 – Formation numérique du GRETA</p> <p>Le collège avait signé une convention d'adhésion au GRETA à l'automne. Le collège a souhaité organiser des formations locales, autour du numérique. Cette thématique paraissait pertinente à l'heure où de plus en plus de démarches se dématérialisent. D'autres idées avaient également été proposées, autour de l'anglais ou de la comptabilité.</p> <p>Une première session est lancée, et la première séance a lieu ce soir. M. Picard se félicite du nombre de participants : une trentaine de personnes était présente à la réunion d'information pour 15 places. La session de formation dure 30 heures et se déroulera jusqu'en juin. Une deuxième session est envisageable dès l'automne, au vu du nombre de personnes intéressées.</p> <p>Mme Dumas demande si une analyse a été faite au sujet de la manière dont les personnes ont reçu l'information. M. Picard pense que cette analyse est possible par le biais du formateur. Il remercie les parents et les personnels qui ont communiqué autour de cette formation, entre autres par de l'affichage à Savigné.</p> <p>Résultat du vote : adopté à l'unanimité</p>	
<p>Résultat du vote : Votants : 17 Exprimés : 17 Abstentions : 00 Pour : 17 Contre : 00</p>	

Compte-rendu des questions traitées dans le chapitre : V – QUESTIONS DIVERSES	Réservé à l'administration destinataire
<p>Question des représentants des parents d'élèves :</p> <p><i>Les parents demandent si les repas de cantine des jours de neige seront remboursés ?</i></p> <p>Mme Gaudin répond qu'elle y a réfléchi avec M Picard, et qu'ils ont décidé d'accorder le remboursement de ces journées. Mme Gaudin s'est déjà renseignée sur les noms des élèves qui ont mangé ou non ces jours-là. Les sommes correspondant au remboursement seront défalquées de la facture d'avril-juin.</p> <p>L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.</p>	

Epreuve orale du DNB / Grille d'évaluation – Collège de Savigné-sur-Lathan

Nom Prénom : _____

Classe : 3^è _____ Binôme et classe: _____

Bernard de Fontenelle

ACADÉMIE
d'Ille-et-Vilaine

..... / 100

- Sujet traité : _____
- La thématique de l'E.P. I est : _____
- Le projet fait partie du : Parcours Avenir Parcours Citoyen Parcours d'Education Artistique et Culturelle (dont Histoire des Arts) Parcours Educatif de Santé

EXPRESSION ORALE / 50		MAITRISE DU SUJET / 50	
Expression orale en continu (exposé)	Ma présentation est trop courte et/ou je fais souvent des pauses. J'articule peu, j'ai du mal à me faire entendre. Je lis mes notes. Je tourne le dos au jury et je ne le regarde pas.	Ma présentation est courte et je fais trop de pauses. Je ne parle pas assez fort. J'ai tendance à lire mes notes. Je fais l'effort de regarder le jury.	Ma présentation respecte la durée et est assez fluide. Je me fais entendre et comprendre. J'essaie de ne pas lire mes notes
Expression orale en interaction (échange)	Lors de l'échange, je ne comprends pas les questions et/ou je ne réponds pas.	Lors de l'échange, il m'est difficile de comprendre les questions et/ou de répondre. J'hésite, je cherche mes mots.	Lors de l'échange, je suis capable de comprendre les questions et d'y répondre correctement.
Maitrise de la langue	Je fais des erreurs de français, j'utilise un vocabulaire inadapté. Je ne réponds pas aux questions posées.	Je fais quelques erreurs de français. J'utilise parfois un vocabulaire pauvre et peu varié. Mes phrases ne sont pas toujours structurées entre elles. Bonus 0 à +4	Je ne fais pas ou peu d'erreurs de français. Mon vocabulaire est varié. Je réponds aux questions de façon réfléchie. Mes phrases sont ordonnées et avec des liens logiques. Bonus +4,5 à +7
BONUS Langue vivante étrangère	0 à 7 points	7,5 à 15 points	15,5 à 20 points
Connaissance du sujet (expression en continu et en interaction)	Je n'ai pas ou j'ai trop peu de connaissances par rapport à mon sujet. Je ne traite pas le sujet ou d'une façon trop évasive. Lors de l'échange, je ne sais pas répondre aux questions.	J'ai essayé d'organiser ma présentation mais d'une façon trop succincte. Lors de l'échange, il m'est difficile d'expliquer mes réponses.	J'ai bien traité mon sujet et bien organisé ma présentation. Lors de l'échange, je suis capable de répondre aux questions de manière pertinente.
Impressions personnelles	Je n'ai pas donné mes impressions personnelles, ou alors de manière vraiment trop succincte. 0 à 2 points	J'ai formulé seulement partiellement mes impressions personnelles. 2,5 à 5 points	J'ai fait part de mes impressions personnelles de manière convenable. 5,5 à 10 points
Utilisation du support numérique	Mes supports ne sont pas en relation avec le sujet ou sont inexistants. 0 à 2 points	Mes supports sont corrects mais leur utilisation n'est pas pertinente. Je ne maîtrise pas l'outil numérique. 2,5 à 5 points	Mes supports sont de qualité mais leur utilisation reste partielle. Bonne maîtrise de l'outil numérique. 5,5 à 7 points
			J'ai partagé mes impressions personnelles de manière approfondie et j'ai de plus porté un regard critique sur mon sujet ou le cas échéant, sur moi-même. 10,5 à 15 points
			Mes supports sont bons et je les ai bien exploités. Leur utilisation est en lien avec ma présentation. Très bonne maîtrise de l'outil numérique. 7,5 à 10 points
		/10
		/15
		/25
		/10
		/25
		/10
		/15
		/25
		/10
		/25
		/10
		/15
		/25
		/10
		/15
		/25
		/10
		/15
		/25
		/10
		/15
		/25
		/10
		/15
		/25
		/10
		/15
		/25
		/10
		/15
		/25
		/10
		/15
		/25
		/10
		/15
		/25
		/10
		/15
		/25
		/10
		/15
		/25
		/10
		/15
		/25
		/10
		/15
		/25
		/10
		/15
		/25
		/10
		/15
		/25
		/10
		/15
		/25
		/10
		/15
		/25
		/10
		/15
		/25
		/10
		/15
		/25
		/10
		/15
		/25
		/10
		/15
		/25
		/10
		/15
		/25
		/10
		/15
		/25
		/10
		/15
		/25
		/10
		/15
		/25
		/10
		/15
		/25
		/10
		/15
		/25
		/10
		/15
		/25
		/10
		/15
		/25
		/10
		/15
		/25
		/10
		/15
		/25
		/10
		/15
		/25
		/10
		/15
		/25
		/10
		/15
		/25
		/10
		/15
		/25
		/10
		/15
		/25
		/10
		/15
		/25
		/10
		/15
		/25
		/10
		/15
		/25
		/10
		/15
		/25
		/10
		/15
		/25
		/10
		/15
		/25
		/10
		/15
		/25
		/10
		/15
		/25
		/10
		/15
		/25
		/10
		/15
		/25
		/10
		/15
		/25
		/10
		/15
		/25
		/10
		/15
		/25
		/10
		/15
		/25
		/10
		/15
		/25
		/10
		/15
		/25
		/10
		/15
		/25
		/10
		/15
		/25
		/10
		/15
		/25
		/10
		/15
		/25
		/10
		/15
		/25
		/10
		/15
		/25
		/10
		/15
		/25
		/10
		/15
		/25
		/10
		/15
		/25
		/10
		/15
		/25
		/10
		/15
		/25
		/10
		/15
		/25
		/10
		/15
		/25
		/10
		/15
		/25
		/10
		/15
		/25
		/10
		/15
		/25
		/10
		/15
		/25
		/10
		/15
		/25
		/10
		/15
		/25
		/10
		/15
		/25
		/10
		/15
		/25
		/10
		/15
		/25
		/10
		/15
		/25
		/10
		/15
		/25
		/10
		/15
		/25
		/10
		/15
		/25
		/10
		/15
		/25
		/10
		/15
		/25
		/10
		/15
		/25
		/10